

Les départements demandent à tous les Français de payer leurs dépenses nuisibles

écrit par Jean d'Acre | 4 janvier 2025





Dans un post du 28 août 2023 j'avais annoncé les difficultés à venir des départements et plus généralement des collectivités locales par un effet ciseau sur leurs budgets qui allait s'amplifier :

« Pour exemple, en 2023 déjà, des dizaines de départements en sont à mendier du pognon à l'État comme le Nord, les Bouches-du-Rhône, l'Aisne, le Loiret, les Côtes-d'Armor, les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne, etc. »

<https://www.fdesouche.com/2023/08/26/lete-2023-particulierement-difficile-pour-laide-sociale-a-lenfance-de-nombreux-departements-confrontes-a-une-hausse-des-placements-ainsi-qua-un-manque-de-moyens/>

La situation sera intenable sans une autre réforme des retraites avec un départ à 75 ans, une hausse des impôts et/ou une nouvelle vague d'endettement à dizaines de milliards qui rapprocheront encore plus le pays de la faillite totale.

D'autant, et là ça va être du nanan pour le candidat Zemmour, qu'un effet ciseau pourrait mettre en faillite toutes ces collectivités sauf à augmenter les taxes

foncières de 300 à 700 % d'ici 2027, supprimer l'extinction prévue des impôts de production et créer une rafale de nouvelles taxes locales à la charge des entreprises afin de financer la prise en charge migratoire exponentielle.

En effet, une partie du budget des départements est alimentée par les droits de mutations sur immeubles, ce que l'on appelle improprement les frais de notaire qui en réalité ne fait que les collecter pour les reverser à votre Fermier général qui au cas particulier se confond avec votre Conseiller général. Or on constate un coup de frein sur les ventes d'immeubles en volume et certains prévoient une baisse en prix de l'immobilier dans les années à venir consécutivement à la hausse des taux d'emprunt qui va mettre hors-jeu nombre d'acheteurs primo-accédants ou déjà justes avec des taux d'intérêts aux alentours de 1 % ».

Le département du Gers vient d'envoyer à l'État la note pour non règlement de factures par celui-ci du fait de sous-compensations des dépenses qu'il lui impose sur 20 ans et qu'il lui appartient d'honorer par ces temps de disette budgétaire :

« Dans un tweet publié sur le réseau social X, vendredi 27 décembre, le président du conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy, exhorte l'État à agir pour la survie de son territoire. "J'ai adressé à François Bayrou, Premier ministre, le rappel des impayés que l'État doit au Gers". Un rappel assorti d'un montant de 43,1 millions d'euros correspondant à la sous-compensation des charges sociales transférées par l'État aux Départements depuis deux décennies.

Au-delà d'une sortie médiatique, Philippe Dupouy en profite pour alerter le gouvernement sur la situation du Gers et de l'ensemble des collectivités locales qui débutent la nouvelle année sous les coupes budgétaires : "On demande au gouvernement d'être vigilant. Nos dépenses sociales

augmentent naturellement avec des recettes qui s'effondrent et nous n'avons plus d'autonomie fiscale. Nous sommes dans une situation extrêmement tendue".

<https://actu.orange.fr/politique/budget-le-president-du-departement-du-gers-envoie-la-facture-de-ses-impayes-au-plus-haut-sommet-de-l-etat-magic-CNT000002gPttG.html>

Il nous est indiqué à titre d'exemple qu'un département voisin, l'Hérault, estime les impayés de l'État à 274 millions d'euros :

« 274 millions d'euros d'impayés en Hérault. Comme le précise France 3 Occitanie, le Gers n'est pas le seul département en difficulté de la région. Le président du conseil départemental de l'Hérault, Kleber Mesquida, avait déjà alerté l'État sur le même sujet mais avec un montant bien supérieur. Puisque dans l'Hérault, les impayés de l'État s'élèvent à 274 millions d'euros ».

Il faut le savoir, le département du Gers a vu ses prises en charge de mineurs isolés étrangers exploser de 85 % entre 2018 et 2023 :

« Les chiffres : 2023 a été l'année de tous les records pour l'accueil de mineurs non-accompagnés en France. Dans le Gers le nombre de migrants mineurs pris en charge par le Département a augmenté de 85 % en 5 ans, avec 163 jeunes suivis en 2023 contre 88 en 2018 ».

<https://www.gers.fr/monjournal/numero-8/accueil-des-mna/le-departement-et-les-mna>

Si on applique le chiffre reconnu de 50.000 € de dépenses de toutes sortes, coûts directs et coûts induits, par prise en charge d'un MNA, pour 163 bénéficiaires, cela ferait une dépense de 8.000.000 € en 2023.

Vu la progression de 88 prises en charge en 2018 à 163 en 2023, on peut établir une moyenne de 125 par an sur la période 2018/2023, soit un coût global de $125 * 50.000 \text{ €} * 5 = 31 \text{ millions €}$ sur 5 ans à comparer aux 43 millions sur 20 ans réclamés à l'État.

Si on prend une moyenne plausible de 90 prises en charge sur 10 ans, soit 2013 à 2023, on estime alors le coût global à $50.000 \text{ €} * 90 * 10 = 45 \text{ millions}$, soit plus que le manque à gagner non financé par l'État sur 20 ans.

Bref, le Gers ne ferait que réclamer à l'État la prise en charge principalement des mineurs isolés étrangers, et il en ira probablement des mêmes calculs pour la très grosse majorité de nos départements.

Car on peut estimer que c'est l'ensemble des départements français qui sont en butte au même problème de financement : hausse des dépenses sociales et baisse de rendement des recettes liées à l'immobilier ainsi que manque de compensations de l'État pour de nouvelles dépenses qu'il leur impose par ailleurs le tout potentialisé avec la hausse exponentielle du nombre de prises en charge de mineurs soi-disant isolés du monde entier qui se donnent le mot et les adresses des distributeurs automatiques où l'on rase gratis. C'est que toute l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie ont pris le pli de se passer les bonnes combines dans un genre de guide du routard édité en Esperanto, langue universelle, avec les astuces pour se faire prendre en charge.

Avec 500 millions à un milliard de putatifs mineurs isolés étrangers qui ont un accès direct audit guide du routard via notamment les tours opérateurs associatifs de trafics d'êtres humains financés eux aussi par nos gouvernement, le robinet n'est pas près de se tarir et les oueds vont continuer de déborder, le contribuable français à qui l'on demande de travailler plus pour sponsoriser son Grand remplacement, et pour cause vu les millions d'arrivées programmées dans les 5 ans, va y laisser tout ce qu'il possède dont son slip qu'il ne pourra même plus enfiler une fois saisi par le percepteur pour habiller Blablacar ou Momo tout frais émoulus débarqués à Lampedusa ou aux Canaries, le sourire des vainqueurs aux lèvres.

Notez que tout cela reste humain, moi si demain on me

faisait abonner à un guide du routard qui me donnerait les outils pour vivre au-delà de la Condition Humaine que la France me dispense dans un pays lointain ou pas, je prendrais probablement la route.

Tenez, si demain une association suisse m'indiquait comment vivre royal à Berne ou à Zurich, au bord du Léman ou à Genève, d'un coup d'aile de ma vieille auto thermique pour faire déshérité j'accours dans les cantons concernés nippé en pauvrison et me mets à la disposition des autorités dispensatrices pour percevoir le sac de sesterces souverain : la Suisse deviendrait mon eldorado et ma Californie à moi, et j'aurais pris mes kicks sur la route 66 de mon bled au Léman comme Johnny a pris les siens de Chicago à L.A. en bécane Harley sur sa 66.

Si le resto du cœur Suisse, c'est le quatre étoiles Bocuse comparé au resto routier U du cœur français, vous voyez de suite la hausse du niveau de vie.

Or si un jour plus de deux millions de réfugiés mi-climatiques mi-politiques et un quart en quête de richesses que Marianne ne plus assurer pointent aux CAF suisses, il n'est pas sûr que l'horloger de Saint-Paul de Zurich aura toujours envie de cotiser et travailler plus pour le Français immigré au bord du lac Léman.

Pourtant la France, qui est dans la situation suisse décrite supra, continue son importation effrénée de pépites, avec l'irresponsabilité des conseiller généraux qui en veulent plus mais ne veulent pas en demander le financement à leurs propres administrés.

Car s'ils devaient un jour relever de 100 à 200 % les impôts et taxes de leurs ouailles, lesdits conseillers généraux ne seraient possiblement pas réélus-reconduits aux prochains scrutins.

C'est ici que le prélevé obligatoire national doit dire non, et non pour tous les départements en cause, c'est à eux de s'arranger avec leurs dépenses somptuaires, pas au

contribuable des autres départements à venir au secours pour leur gabegie dispendieuse : il faut exiger de l'État l'arrêt total de toute aides aux départements excepté cas exceptionnel de catastrophe naturelle par exemple avec un suivi au rasoir des sommes allouées.

Il en va de la démocratie et de la responsabilité des élus. Vous noterez que la plupart des départements sont encore tenus par des partis ultra immigrationnistes, du PS au LR en passant par les écolos et le NFP, alors qu'une majorité de Français de souche du Peuple Premier ne veut plus d'extra-Européens, notamment mahométans, et ne supporte plus ces prélèvements obligatoires les plus élevés au monde pour des administrations qui n'administrent plus rien.

Or si on ne met jamais face à leurs responsabilités pécuniaires et à leurs électeurs les conseillers généraux, ils vont continuer à dizaines puis à centaines de milliards par an à prendre en charge des MNA avec l'argent des autres, et seront réélus à chaque fois.

Il faut revenir à la vraie démocratie, l'élu local doit être comptable de ses dépenses devant ses propres électeurs avec uniquement l'argent de ces derniers, et non pas être autorisé à faire n'importe quoi avec l'argent des contribuables des autres départements qui ne peuvent pas participer au scrutin du département dépensier.

C'est le jeu de la saine sélection naturelle, seraient susceptibles d'être élus ou réélus ceux qui ont le mieux géré l'argent des citoyens dont ils ont l'administration qui en contrepartie peuvent exercer leur droit de vote comme le moyen d'exprimer leur satisfaction ou pas.

Moi qui ne vote pas dans le Gers car n'y logeant pas par exemple, je ne vois pas pourquoi mes prélèvements obligatoires, pour partie ou en totalité, iraient financer les dépenses de conseillers généraux qui auraient décidé de prendre en charge la terre entière.

Les cantons suisses ne le feraient probablement pas entre

eux, car les citoyens des dits territoires consultés par votation diraient très certainement non.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Ne devrait-on pas organiser des votations dans chaque département français et au plan national pour savoir si le contribuable local est d'accord pour financer les dépenses du département d'à côté ?

Jean d'Acre

Ripostelaique.com